

GUIDE DE LA CREATION D'UN COLLECTIF FESTISOL

2026

SOMMAIRE

1

INTRODUCTION

Avant-propos

3

2

PRÉSENTATION

Le Festival des Solidarités : de quoi s'agit-il ?

4

Les thématiques annuelles

5

Le collectif Festisol : un modèle à adopter

6

Carte des collectifs en Hauts-de-France

7

3

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE POUR CRÉER SON COLLECTIF

La charte Festisol

8

Créer un réseau d'associations pérenne

10

Construire une programmation commune

11

Évaluer ses projets

14

Les outils de communication

14

Les soutiens financiers

16

4

ANNEXES

Ressources complémentaires

17

INTRODUCTION

AVANT-PROPOS

Ce guide a été rédigé par un groupe d'étudiant·e·s du **Master Relations interculturelles et Coopération internationale de l'Université de Lille** (Anaïs, Aurélie, Anastasia, Alahadji, Danielle, Giulia, Katoucha, Lydie), dans le cadre d'un projet tutoré 2024-2025. Sous la direction de Madame Kohut et Madame Lambert, nous avons eu l'opportunité d'**accompagner la création et la structuration du collectif Festisol de Roubaix**, en vue du **Festival des Solidarités 2025**. Dans ce cadre, nous souhaitons proposer **un outil pratique, transférable et facilement appropriable par d'autres territoires**.

Le Festival des Solidarités est d'abord **une invitation à agir collectivement pour sensibiliser les citoyen·ne·s aux enjeux de solidarité internationale et de justice globale**. À Roubaix comme ailleurs, la force d'un collectif tient à sa capacité à rassembler **associations, collectivités, structures culturelles et citoyen·ne·s** autour d'**une programmation commune, cohérente et fondée sur des valeurs partagées**.

Ce guide vise à faciliter la naissance et la pérennisation des **dynamiques locales** du Festival des Solidarités Internationales. Nous vous y présentons les **étapes, méthodes et conseils pratiques** pour initier, organiser et faire vivre un collectif Festisol sur votre territoire. Il s'appuie sur l'expérience des collectifs existants en Hauts-de-France, notamment celui de Roubaix, pour partager les bonnes pratiques et suggérer des solutions aux difficultés rencontrées.

PRÉSENTATION

LE FESTIVAL DES SOLIDARITÉS : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Festival des Solidarités, souvent abrégé « Festisol », est un événement national et international dédié à la promotion de la solidarité, de la citoyenneté et du développement durable. Lancé en 1998 sous le nom de « Semaine de la Solidarité », l'événement devient le Festival des Solidarités en 2017 pour mieux refléter son ambition : créer un lien permanent entre actions locales et engagement international. Le Festival des Solidarités incarne un engagement collectif pour la solidarité internationale, l'égalité et la justice sociale, des valeurs formalisées dans sa charte, qui met également en avant l'inclusion, la diversité et le respect des droits humains.

Chaque année, de **mi-novembre à début décembre**, le Festival se déploie autour d'une thématique commune, déclinée à travers une multitude d'initiatives locales et internationales. Il réunit ainsi citoyen·ne·s de tout âge, associations, institutions et collectivités autour d'un même élan : **agir pour un monde plus juste, solidaire et durable**.

À l'échelle nationale, le Festival est coordonné par le **Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID)**. Dans chaque région, une organisation mandatée, comme Lianes Coopération à Lille, assure le bon déroulement et le déploiement des événements locaux. Au cœur de cette dynamique, chaque ville constitue un collectif Festisol, réunissant les acteur·ice·s locaux qui portent et animent le Festival sur leur territoire. Chaque collectif est structuré autour de **trois porteurs de projet**, chargé·e·s d'assurer la coordination générale ainsi que la programmation des activités.

EN BREF, LE FESTIVAL DES SOLIDARITÉS C'EST...



LES THÉMATIQUES ANNUELLES

Pour vous accompagner dans la compréhension des enjeux portés par le Festival des Solidarités, voici une rétrospective non-exhaustive des thématiques nationales qui ont rythmé les éditions de ces dernières années :

- **2024, 2025 & 2026** : “Environnement et Droit des Peuples”
- **2023** : “Souveraineté alimentaire”
- **2022** : “Jeunesses et Engagement”
- **2021** : “Justice sociale et environnementale”
- **2020** : “Justice climatique”

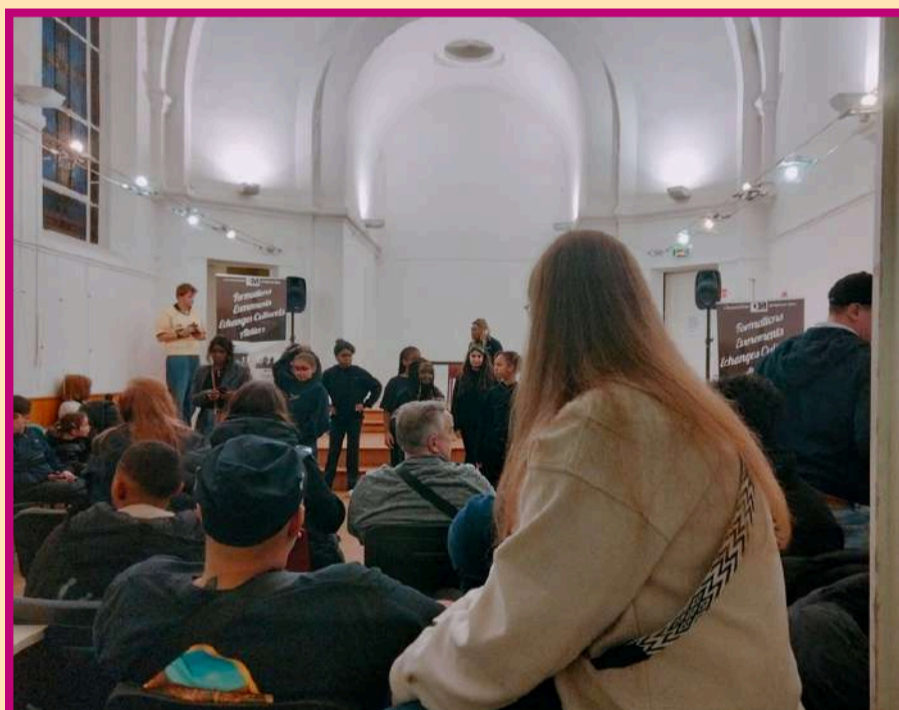
En partant de ces thématiques, une diversité d’activités peut être mise en place, tels que des théâtres-forums, des podcasts, des projections-débats, des concerts, des expositions, des jeux de sensibilisation et bien plus...



Ville d'Orchies ©



CDSI Centre Ritimo ©



Ville de Roubaix ©



Ville de Dunkerque ©



France Volontaires ©



ESSOR ©

LE COLLECTIF FESTISOL : UN MODÈLE À ADOPTER

Le Festival des Solidarités Internationales est bien plus qu'un événement : c'est une dynamique collective au service d'une société plus juste, durable et ouverte sur le monde. Créer un collectif Festisol, c'est donc fédérer les énergies locales autour d'un projet commun de solidarité et de citoyenneté. Autrement dit, il s'agit de donner une cohérence territoriale à des initiatives parfois disséminées, en renforçant les liens entre acteurs associatifs, éducatifs, institutionnels ou même citoyens. Le modèle du collectif Festisol existe déjà dans plusieurs villes ou communes et est applicable à de nombreux territoires. Il apporte une valeur ajoutée significative, à la fois pour les structures participantes et pour la collectivité dans son ensemble, nous allons voir laquelle.

S'appuyer sur la force du collectif



L'un des atouts majeurs d'un collectif Festisol correspond à la **mutualisation des ressources**. Chaque structure, qu'elle soit associative, institutionnelle ou issue de la société civile, dispose de **compétences**, de **réseaux** et de **moyens spécifiques**. En les regroupant, ces forces se complètent et se renforcent mutuellement.

Cette coopération se traduit par :

- une **optimisation des budgets** grâce au partage de moyens logistiques et matériels ;
- une **diversification des expertises**, permettant d'aborder les thématiques de solidarité sous différents angles ;
- une **capacité accrue à toucher un public plus large et plus varié**.

Par exemple, une association spécialisée dans l'éducation au développement pourra apporter son savoir-faire pédagogique, une collectivité territoriale facilitera l'accès à des lieux publics ou à des financements, tandis qu'un groupe de citoyens engagés mobilisera des bénévoles et favorisera la participation locale.

Renforcer la visibilité et la légitimité d'acteurs locaux



En se présentant comme une entité unifiée, le collectif Festisol gagne en **visibilité** et en **crédibilité** auprès de partenaires, des médias et du grand public. Cette reconnaissance accrue ouvre la porte à de nouveaux soutiens, financiers comme logistiques et facilite le dialogue. Pour les associations notamment, intégrer un collectif Festisol, c'est :

- valoriser leurs projets en leur donnant **ancrage territorial**, voir même un **rayonnement régional et national**
- toucher de **nouveaux publics**, notamment les jeunes ou les habitants peu sensibilisés
- renforcer leur image d'acteurs engagés dans la transformation sociale et écologique

Créer un espace d'innovation et de montée en compétences



D'autre part, la dynamique collective constitue **un important levier d'innovation**. Les échanges entre structures enrichissent la réflexion et permettent d'imaginer des actions plus pertinentes, adaptées aux réalités du territoire et aux attentes des publics. De même, participer à un collectif Festisol et tout particulièrement le contact entre membres représente **une véritable opportunité de développement de compétences** : gestion de projet, communication, recherche de financements, animation, compréhension des enjeux de solidarité internationale... Ces apprentissages collectifs renforcent les capacités des acteurs et soutiennent la pérennisation du festival (et au-delà...).

En conclusion...

Créer un collectif Festisol, c'est offrir à son territoire la possibilité de renforcer la dynamique associative, de valoriser les initiatives locales et de faire rayonner la solidarité sous toutes ses formes. Bien plus qu'une simple structure de coordination, chaque collectif Festisol est un moteur de participation et d'innovation ainsi qu'un espace de rencontre et de convivialité. Un dialogue interculturel et intergénérationnel qui incarne les valeurs mêmes qu'il promeut : coopération, partage, respect et engagement citoyen.

CARTE DES COLLECTIFS EN HAUTS-DE-FRANCE

Le Festival des Solidarités mobilise chaque année de nombreux acteur·ice·s dans le monde. En 2025, **plus d'une dizaine de communes des Hauts-de-France** ont vu des collectifs mener des actions dans le cadre du Festisol : Beuvry-la-Forêt, Boulogne-sur-Mer, Château-Thierry, Grande-Synthe, Lille, Marcq-en-Barœul, Orchies, Roubaix, Saint-Quentin, Seclin, Tourcoing, Valenciennes, Villeneuve-d'Ascq et Wattrelos.



Carte des collectifs de Hauts-de-France en 2025

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

LA CHARTE FESTISOL

Créer un collectif Festisol, c'est avant tout rejoindre une **dynamique partagée**, portée depuis des années par des **acteur-ice-s engagé-e-s** pour un monde plus juste et plus humain. Ce mouvement, à la fois **local et international**, fait de la **solidarité** un levier d'**action** et de **transformation sociale**.

La **Charte du Festival des Solidarités** rappelle que chaque initiative s'inscrit dans un projet **collectif** plus vaste, fondé sur **l'apprentissage mutuel et l'ouverture à l'autre**. Elle invite à réfléchir ensemble à la manière de rendre la solidarité vivante au quotidien, à travers des initiatives ancrées dans les réalités de chaque territoire.

S'y référer, c'est donner de la **cohérence** et du sens à chaque projet. Elle invite à concevoir des actions qui donnent envie d'agir, qui valorisent les initiatives porteuses d'espoir et qui permettent à chacun-e de trouver sa place dans un projet collectif. C'est aussi veiller à ce que chaque action reflète les **valeurs** essentielles du Festival : le respect de la dignité humaine, la laïcité comme principe d'ouverture et **le partenariat comme moteur**.

Pour approfondir ces engagements et mieux comprendre l'esprit du Festival, vous pouvez consulter la charte ci-dessous :

LA CHARTE DU FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

Ces principes constituent les fondements du projet, portés par les acteurs du Festival des Solidarités.

Le Festival des Solidarités est un rendez-vous, international et décentralisé, de sensibilisation et d'interpellation par des animations d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

L'ECSI est une démarche sociale et politique dont la finalité est de favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie.

Le Festival des Solidarités, dans une démarche positive et interculturelle, contribue au mieux vivre ensemble et à la défense des droits humains. Il participe à la construction d'alternatives économiques, politiques et sociales...

Il promeut notamment la diversité culturelle, la paix, la protection de l'environnement et le respect des personnes migrantes ou en déplacement dans des dynamiques locales et globales.

NOS OBJECTIFS

- 1 Informer sur les enjeux de solidarité et de la coopération du local à l'international et ainsi valoriser ces actions dans leur dimension sociale et culturelle
- 2 Donner une plus grande visibilité à la solidarité internationale partout et auprès de toutes et de tous
- 3 Valoriser la diversité des acteurs impliqués, des thèmes abordés, des formes d'expression des solidarités et des animations proposées
- 4 Encourager et favoriser le partenariat et les dynamiques collectives entre tous les acteurs de la société pour construire un monde juste et solidaire

NOS ACTIONS

Pour concourir à ces objectifs, les actions mises en place devront :

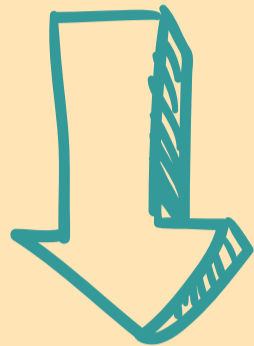
- Porter des messages positifs en accord avec les fondements du Festival des Solidarités au-delà de la seule dénonciation
- Sensibiliser de manière pédagogique aux enjeux de la solidarité et de la coopération, du local à l'international
- Encourager les citoyen-ne-s à agir à leur niveau en leur proposant des pistes d'actions concrètes
- Mettre en valeur les actions, innovations et alternatives de solidarité internationale ici et ailleurs

EN GARANTISSANT LES PRINCIPES SUIVANTS

- Construire en partenariat avec les acteurs de votre territoire.
- Encourager les principes de laïcité dans sa dimension d'ouverture, de respect mutuel et en refusant tout prosélytisme.
- Ne pas utiliser de stéréotypes ou le misérabilisme en préservant la dignité humaine.
- Ne pas avoir comme objectif principal la collecte de fonds ou toute autre forme de collecte. Une participation aux frais de la manifestation peut toutefois être acceptée.
- S'inscrire dans une démarche de développement durable et de consommation responsable dans le choix des produits et des fournisseurs.
- Mettre à la disposition des acteurs un compte-rendu, partager l'information du niveau local au niveau international et inversement, en s'appuyant sur les coordinations nationales.

Vous voulez en savoir plus sur le Festival des Solidarités ? Sur notre histoire, nos valeurs, sur les acteurs Festisol qui organisent des événements ?
Rendez-vous sur festivaldessolidarites.org !

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES ET OUTILS POUR FORMER UN COLLECTIF FESTISOL - LE CAS DE ROUBAIX



Créer un réseau d'associations



Etablir une programmation commune



Evaluer son projet



Définir un plan de communication



S'aligner avec la charte Festisol



Solliciter un soutien financier

CRÉER UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS PÉRENNE

1

DÉFINIR LES OBJECTIFS

- **Identifier les structures** roubaisiennes actives dans la solidarité, écologie, éducation populaire et jeunesse, susceptibles de participer à la programmation Festisol

2

REPÉRER LES ACTEURS ASSOCIATIFS

- **Repérer les acteurs associatifs et établir une cartographie**, par exemple un tableau partagé, recenser pour chaque acteur : ses missions, ses publics, ses ressources matérielles ou humaines, son intérêt potentiel pour participer au collectif

3

PRENDRE CONTACT ET ÉCHANGER

- **Présenter** le projet Festisol
- **Rencontrer des associations** telles que Da-mas ou Partage pour envisager des collaborations concrètes et partager les idées pour le Festival
- **Convoquer une réunion de lancement** à laquelle sont invité·e·s tous les acteur·ice·s recensé·e·s, pour définir ensemble les objectifs du collectif, nommer ou élire des référent·e·s thématiques (programmation, communication, logistique, financement) et fixer un calendrier provisoire

4

STRUCTURER LE RÉSEAU

- **Favoriser les échanges** entre les associations (réunions, mails, groupes de coordination), en maintenant des réunions régulières
- **Créer une dynamique collective et collaborative** autour du Festival

5

FACILITER LA COORDINATION

- **Mettre en place un drive ou dossier partagé** (avec comptes-rendus, supports, visuels), afin de comprendre ce qui est fait et de faciliter l'entrée de nouveaux membres
- **Instaurer un mode de coordination flexible et partagé** pour éviter la dépendance à une seule personne ou à une seule association

CRÉER UNE PROGRAMMATION COMMUNE

1

DÉFINIR UNE LIGNE DIRECTRICE PARTAGÉE

Avant toute planification, il est essentiel que **le collectif se mette d'accord** sur :

- Les **valeurs communes** en lien avec la charte du Festisol (solidarité, justice sociale, transition écologique, ouverture au monde)
- Le **thème annuel national du Festisol**, qui est une suggestion pouvant guider la programmation locale
- Les **priorités locales** à savoir les sujets ou enjeux spécifiques au territoire

2

CO-CONSTRUIRE LA PROGRAMMATION

L'enjeu est de **construire ensemble un calendrier** cohérent, représentatif de la diversité des acteur·ice·s.

Étapes clés :

- Recueillir les propositions d'évènements de chaque structure membre (via une fiche projet commune ou un formulaire partagé)
- Cartographier les initiatives selon les thématiques, les publics visés et les formats
- Identifier les synergies
- Élaborer un calendrier collectif
- Valider collectivement la programmation finale

3

VALORISER LA COHÉRENCE ET LA VISIBILITÉ

Afin de valoriser la **cohérence et la visibilité de vos actions**, il est essentiel de :

- Créer une **affiche commune** avec l'identité visuelle du Festisol
- Intégrer les **actions fondées sur les valeurs** du Festisol
- Mettre en place une **communication partagée**

PROCÉDÉ POUR LA RÉALISATION DES ACTIONS

Pour illustrer le fonctionnement sur le terrain, une action typique comme **par exemple la Projection-débat du film “Seeds of Dignity”, proposée dans le cadre du festival ALIMENTERRE**, s’est déroulée selon les temps suivants :

- En amont :

Réunion pilote de l’événement avec la structure porteuse, repérage du lieu, réservation, définition technique (vidéo, son, accueil, matériel), invitation des intervenant·e·s ou des associations. Communication (création visuel + diffusion via flyers / posters / réseaux / média local), inscriptions ou réservation si besoin. Mobilisation bénévoles (briefing, planning).

- Jour de la projection :

Accueil des participant·e·s, introduction et présentation du collectif, projection du film, temps d’échange/débat, moment convivial et animation complémentaire (participative) puis clôture et retour rapide (évaluation rapide “qu’est-ce qui a plu/moins plu”).

- Après l’événement (dans la semaine qui suit) :

Envoi d’un **questionnaire de satisfaction** aux participant·e·s à l’aide d’un QR code à flasher. Par la suite, une collecte des retours volontaires a été réalisée, ainsi qu’à une mise à jour de la fiche “Retour d’événement”. Lors de la réunion de bilan avec la structure partenaire et le collectif, il est intéressant de faire remonter les enseignements, les éventuelles améliorations et prochaines actions à envisager. Toutes les fiches sont conservées dans un document collaboratif pour être utilisées l’année suivante, dans un objectif de capitalisation.

Ce schéma itératif permet de répéter le processus avec plusieurs événements, d’affiner les outils et de renforcer la dynamique collective.

En conclusion...

Ce **mode de fonctionnement structuré mais souple** permet d’assurer une **organisation fluide, cohérente et adaptée** aux réalités du terrain. En **capitalisant systématiquement sur les retours des participants, des bénévoles et des partenaires**, chaque action devient une **source d’apprentissage** qui renforce la qualité des événements suivants. Cette démarche favorise à la fois l’**amélioration continue des pratiques**, la **montée en compétence du collectif** et l’ancrage durable des actions auprès des publics et des structures partenaires.

Fiche-outil n°1 :

Projection-débat “Seeds of Dignity”

17H30

ACCUEIL DU PUBLIC



17H40

PRÉSENTATION DU FESTISOL, DU COLLECTIF ET DES INTERVENANT·E·S



17H50

PROJECTION DU FILM

18H20

DÉBAT AVEC LES INTERVENANT·E·S

19H00

CONCLUSION ET BUFFET SOLIDAIRE



ÉVALUATION



L'évaluation est un pilier du dispositif. Elle permet de mesurer l'impact et de capitaliser les bonnes pratiques. Deux types d'évaluation sont recommandés :



Quantitative : nombre d'événements, nombre de participants, nombre de structures impliquées, nombre de bénévoles, nombre de jeunes ou scolaires, nombre de publics spécifiques

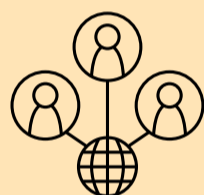


Qualitative : satisfaction des participants (questionnaire court accessible en ligne ou papier), retours des associations partenaires

Un modèle simplifié peut être proposé dans une fiche "Retour d'événement" (titre de l'action, date, structure pilote, nombre de participants, ce qui a bien fonctionné, ce qui à améliorer, propositions pour l'avenir).

Le collectif programme ensuite une réunion de bilan (idéalement dans les 2 à 4 semaines qui suivent le festival) afin de faire un retour collectif, de consolider les résultats et de préparer l'édition suivante.

COMMUNICATION



Quant à la communication, il convient de s'appuyer sur les **outils nationaux** tels que les **visuels fournis** dans le **kit communication du Festival des Solidarités**, les **couleurs officielles** mais aussi les **logos** Festisol et Lianes Coopération (pour l'exemple du Nord) et de les **diffuser localement** (**affiches** à la Maison Des Associations, **flyers**, **posts Facebook/Instagram**, **site internet de la mairie** ou de la MDA). Une coordination "communication" au sein du collectif s'occupe de la fabrication des supports et des relances, par exemple auprès de la presse et des radios locales.

Sur le plan local, la MDA de Roubaix peut être **partenaire-relais** pour la diffusion des visuels, en s'appuyant sur son **réseau de structures de proximité**.



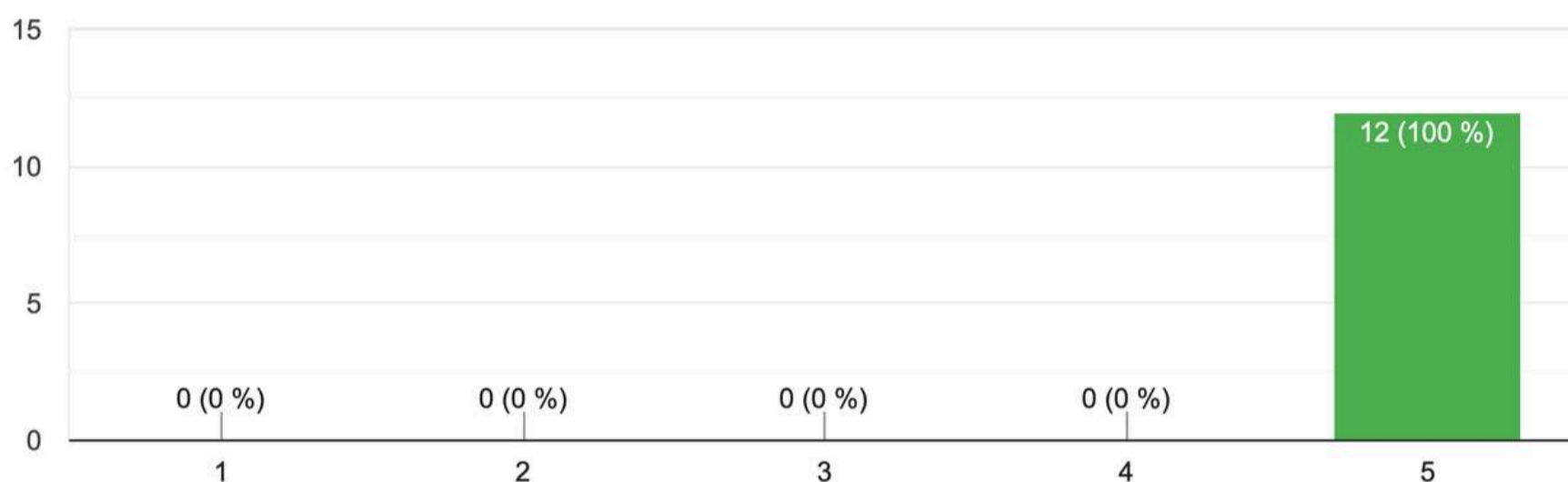
Fiche-outil n°2 :

Projection-débat “Seeds of Dignity”

Pour reprendre l'exemple de la projection-débat, un **questionnaire d'évaluation** a été soumis aux participant-e-s afin de recueillir leurs retours à l'issue de l'événement. Ce questionnaire permet de **mieux comprendre les ressentis**, d'**évaluer l'impact** de la projection et d'**identifier des pistes d'amélioration** pour les prochaines actions. Ainsi, un **sondage, questionnaire ou formulaire**, créé par exemple à partir de Google Forms, constitue un outil intéressant d'évaluation.

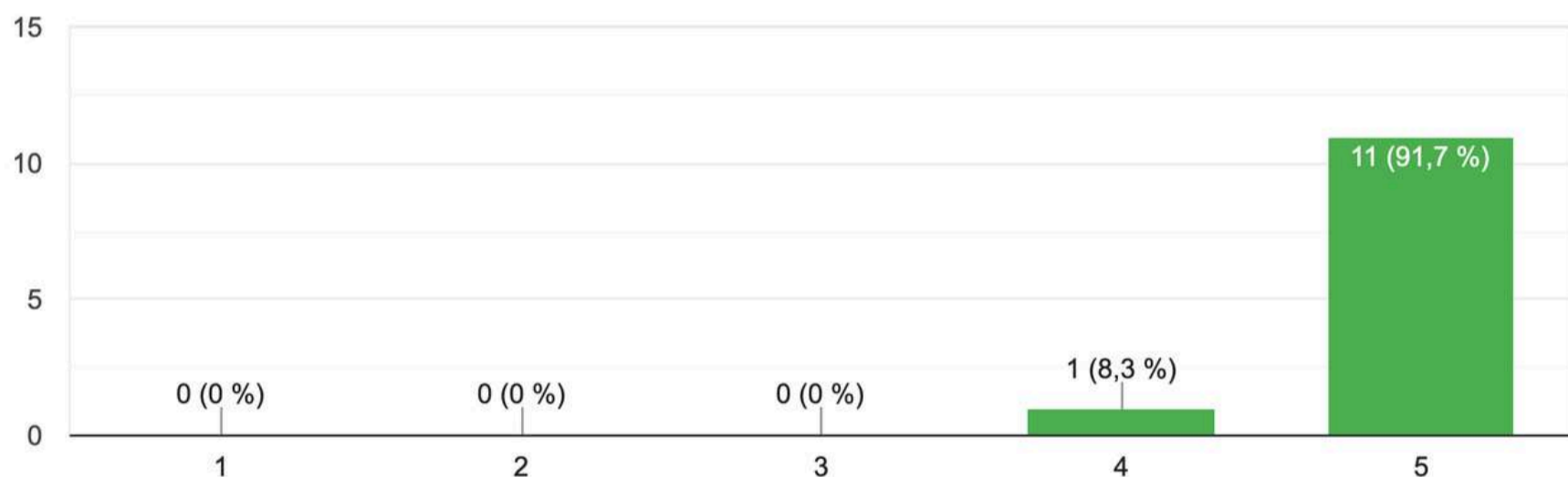
La thématique du documentaire vous a-t-elle intéressé ?

12 réponses



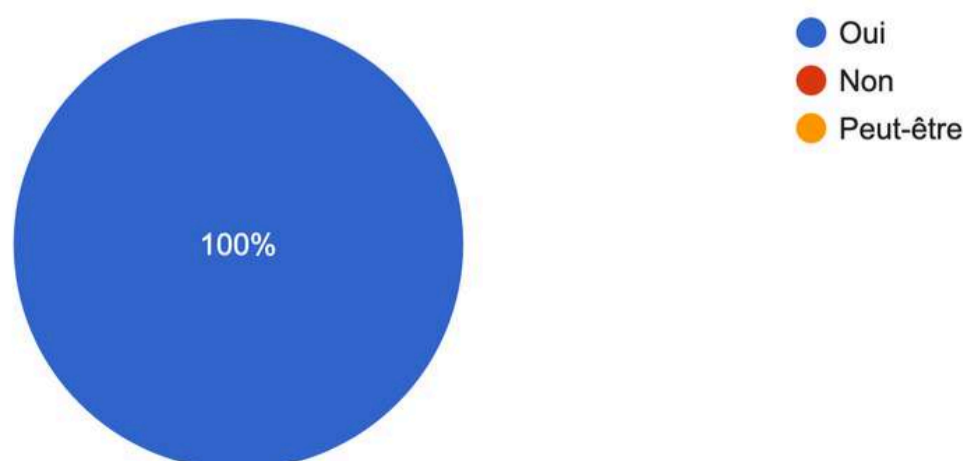
Le message du documentaire était-il clair ?

12 réponses



Recommanderiez-vous cet événement à d'autres ?

12 réponses



SOUTIENS FINANCIERS POUR VOTRE COLLECTIF

Le Coup de Pouce

Le **Coup de Pouce** est un **dispositif d'accompagnement et de soutien financier** apporté aux collectifs pendant le Festival des Solidarités, pour l'organisation et la mise en œuvre de leurs animations. Depuis 2024, le Coup de Pouce est forfaitaire, d'un **montant de 900€** pour tous les collectifs qui répondront aux **critères** (dans la limite du budget global disponible). La première année que votre collectif organise le Festisol, les conditions pour en faire la demande sont plus souples.

Le dossier Coup de Pouce passe par un **formulaire en ligne**, à saisir **au plus tard mi-septembre**. Vous devez échanger avec votre **coordination régionale** pour vérifier votre éligibilité. Au formulaire devront être joints les documents suivants : RIB et programme prévisionnel (un budget prévisionnel est aussi encouragé), à envoyer à animation@festivaldessolidarites.org et à la coordination régionale Festisol.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site du Festival des Solidarités ou bien contacter votre coordination régionale. Ces ressources sont là pour vous accompagner dans votre candidature au Coup de Pouce, n'hésitez pas à les solliciter !

Guide Coup de Pouce 2025 : <https://www.festivaldessolidarites.org/wp-content/uploads/2025/06/GuideCDP2025.pdf>

Conditions d'éligibilité au Coup de Pouce

1. **Être un collectif local**, d'au moins **3 structures*** qui conçoivent ensemble les animations avec l'appui de deux partenaires (non impliqués dans l'élaboration des animations).
2. **Organiser au moins 3 animations* utilisant un outil d'animation participatif d'ECSI** (un débat mouvant, un jeu, etc.). Les expositions ou les projection-débats sans technique d'animation permettant de faire participer le public, ne constituent pas des outils participatifs en soi.
3. **Respecter la charte du Festival des Solidarités**: Le soutien au collectif peut être annulé si certaines animations ne respectent pas la charte du Festisol, et notamment si elles pratiquent le prosélytisme, diffusent des clichés misérabilistes ou ont pour objectif principal la collecte de fonds ou de biens.
4. **Préparer un budget prévisionnel avec au minimum 50% de cofinancement**: Ce budget n'est pas obligatoire au moment de la demande, mais vous êtes encouragé-e-s à le réaliser pour vous faciliter la tâche au moment du compte-rendu financier qui est lui obligatoire.
5. **Intituler son programme "Festival des Solidarités" ou "Festisol"**: La charte graphique du Festisol devra être respectée dans les supports de communication des événements.
6. **Participer à la dynamique collective du Festisol**, en prenant part à au moins un temps de rencontre régional ou national, en suivant une formation, en invitant la coordination régionale à l'une de ses réunions ou en entretenant des échanges réguliers avec celle-ci. Le collectif est également invité à participer à une démarche de capitalisation, c'est-à-dire à formaliser collectivement un retour d'expérience afin que chacun-e puisse en bénéficier !

*Ces conditions ne s'appliquent que pour la première année ; par la suite, 5 structures et 5 animations sont requises.

Dispositifs régionaux - Le cas de Roubaix



Le **collectif de Roubaix**, dans un effort de relancer la dynamique du Festisol en 2025, a fait appel à un dispositif régional : le **Projet d'Initiative Citoyenne (PIC)**. Destiné à **soutenir des micro-projets** présentés par des habitant-e-s ou des associations locales, cet outil de financement peut apporter **une aide financière allant jusqu'à 1 000 €**.

Nous vous invitons ainsi à vérifier si vous pouvez bénéficier de dispositifs régionaux ou d'autres outils de financement spécifiques qui pourraient vous aider à financer vos actions.

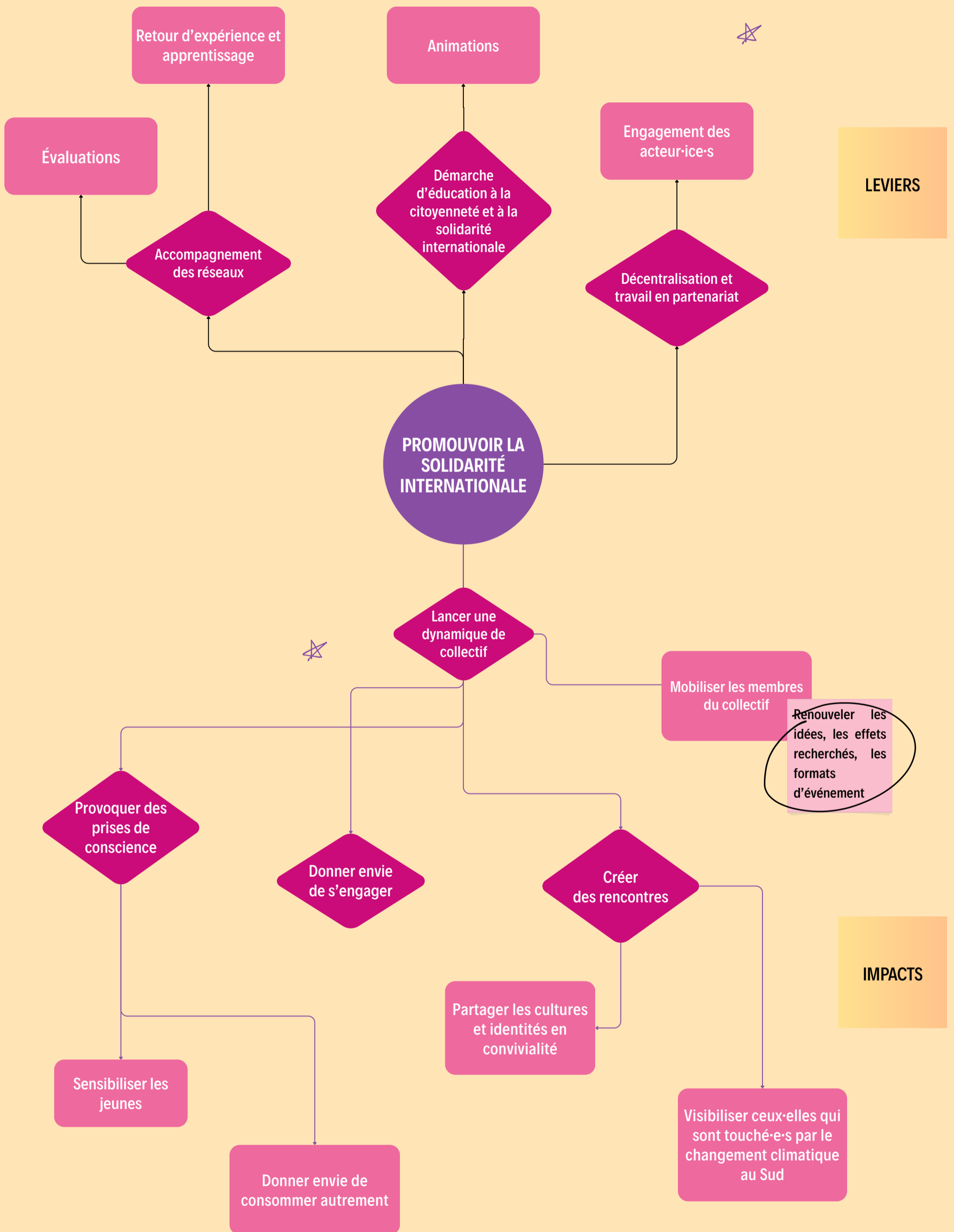
POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Dans les pages suivantes, ce livrable met à disposition des acteur·ice·s du projet une série d'outils opérationnels conçus pour **faciliter la mise en œuvre**, le suivi et l'évaluation des actions. Ces outils incluent notamment un exemple de **rétroplanning** ainsi qu'un **arbre des objectifs**, pensés pour accompagner les différentes étapes du projet et favoriser une meilleure coordination entre les parties prenantes.

Par ailleurs, une **sélection de sites** et de **ressources** clés est proposée afin d'apporter des références utiles, des bonnes pratiques et des sources d'information fiables pour soutenir le travail des acteurs tout au long du projet.

- Le site du **Festisol** : <https://www.festivaldessolidarites.org/>
- Le site du **Festival Alimenterre** : <https://www.alimenterre.org/le-festival-alimenterre-0>
- Le site **Lianes Coopération** : <https://www.lianescooperation.org/>

- Un exemple d'Arbre des objectifs



L'arbre des objectifs est un outil particulièrement utile dans le cadre d'une gestion de projets. Il facilite la compréhension d'une vision stratégique et des étapes nécessaires pour l'atteindre.



GIULIA BERNARDI, AURÉLIE JOLY, ANASTASIA JITOMIRSKAIA, DANIELLE-ANGE FEZEU,
ANAÏS BERNARD, ALAHADJI BARRY, LYDIE MIYAKOU, KATOUCHA SOW